

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 7 MARS 2015 AU BUREAU DE RENAISSANCE LAC BROME DE 9H00 À 12H00

PRÉSENCES : James A. Wilkins, Diane Degré, Gary Richards, Pierre Beaudoin, Michel Delorme, Denis Fournier, Elizabeth Posada, Richard Proulx et Natalie Duzanec.

ABSENTS: Pierre Fortier et Francine Duclos-Beaudoin.

INVITÉ: s.o.

Convoquée par : James A. Wilkins

Présidée par : James A. Wilkins

Compte-rendu par : Natalie Duzanec

Items	Description	Décision
<b>SECTION A : OUVERTURE ET ADOPTIONS</b>		
<b>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, NOMINATION DU SECRÉTAIRE; PRÉSENCES</b>	James A. Wilkins ouvre la réunion. Il constate le quorum.	Natalie Duzanec est nommée secrétaire de réunion.
<b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>		Il est proposé par Denis Fournier, appuyé par Richard Proulx, que l'ordre du jour soit adopté. Adopté à l'unanimité.
<b>3. COMPTE-RENDU DU 10 JANVIER 2015</b>		Il est proposé par Michel Delorme, appuyé par Diane Degré, que le compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2015 soit adopté. Adopté à l'unanimité.
<b>SECTION B : RÉOLUTIONS</b>		
<b>1. ENTENTE AVEC DESJARDINS (RÉSOLUTION ÉLECTRONIQUE)</b>	Diane a obtenu des clarifications au sujet de la notion « de faire affaires principalement » et a obtenu un protocole clair. Diane propose de faire un rappel au sujet de la contribution dans quelque temps. Michel indique qu'il y a la possibilité d'avoir d'autres contributions suite à la présentation d'un projet.	Il est proposé par Diane Degré, appuyé par Michel Delorme, qu'un placement soit fait à la caisse Desjardins satisfaisant ainsi le critère de « faire affaires principalement » et donnant accès à une aide financière accrue de Desjardins.
<b>2. RAPPORT INTÉGRAL D'ACTIVITÉS 2014</b>	Pierre a apporté des amendements au rapport à la suite de la réception des commentaires. Gary sera sollicité pour faire la traduction du résumé du rapport.	Il est proposé par Pierre Beaudoin, appuyé par Richard Proulx, que le rapport intégré 2014 tel qu'amendé soit accepté par le conseil d'administration. Adopté à l'unanimité.
<b>3. RAPPORT RAYMOND CHABOT THORNTON À VLB</b>	James est très surpris que le lac ne soit pas mentionné dans le rapport de Raymond Chabot Thornton pour le plan stratégique à VLB. Michel indique que les écosystèmes devraient aussi être évoqués. James encourage le CA à commenter le rapport afin de répliquer. Pierre indique qu'il est plus important de participer à la consultation publique qui aura lieu à la fin	Il est proposé par James A. Wilkins appuyé par Michel Delorme, que Richard rédige une brève réaction au rapport Raymond Chabot Thornton afin de mentionner les aspects manquants et que RLB

Items	Description	Décision
	<p>avril ou début mai. Pierre note que trois volets (environnement, économie et vie communautaire) devraient être couverts. Gary suggère que l'AGA pourrait être une occasion de répondre au rapport Raymond Chabot Thornton. Richard avait déjà amorcé une réponse contenant les éléments qui complèteraient le volet environnement du rapport en question.</p> <p>Dans un premier temps, il est discuté que Richard rédige une réponse sous forme d'une lettre au rapport Raymond Chabot Thornton afin de mentionner les aspects manquants.</p> <p>Dans un deuxième temps, un mémoire incluant des recommandations devra être préparé afin de le déposer lors de la consultation publique.</p>	participe à la consultation publique sur le plan stratégique et y dépose un mémoire dans le cadre du volet environnement. Adopté à l'unanimité.
<b>4. RAPPORT FINAL VLB SUR PROJET PILOTE</b>	Le Ministère demande des commentaires sur le rapport final portant sur le projet pilote.	Il est proposé par Gary Richards, appuyé par Denis Fournier, que Pierre Beaudoin et Michel Delorme soient mandatés afin de commenter le rapport final de VLB. Adopté à l'unanimité.
<b>5. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS 2015</b>	<p>Pierre Beaudoin, Diane Degré, Denis Fournier, Francine Duclos-Beaudoin et Élisabeth Posada sont en réélection pour un mandat 2015-2017.</p> <p>Michel Delorme a été contacté par une résidente du Lac Brome pour faire partie du CA. Elle est avocate dans le domaine de l'environnement.</p>	Il est proposé par Pierre Beaudoin, appuyé par Denis Fournier, que Richard Proulx soit nommé président d'élections 2015. Adopté à l'unanimité.
<b>6. MANDAT AU RAPPEL INVERNESS</b>	Le RAPPEL a transmis une offre de services quant à la caractérisation du ruisseau Pearson. Cette offre de services a été transmise aux membres du CA pour commentaires.	Il est proposé par Pierre Beaudoin, appuyé par Michel Delorme, que le RAPPEL soit mandaté pour effectuer la caractérisation du ruisseau Inverness incluant l'effet de la pépinière régionale.
<b>SECTION C : SUIVI</b>		
<b>1. RAPPORTS FINANCIERS</b>	Diane Degré résume l'état des finances de RLB. Gary indique qu'il serait intéressant, éventuellement, de considérer établir un fond de dotation puisque nous sommes un organisme de bienfaisance. James abonde dans le même sens. Richard aimerait établir un échéancier. Gary partagera les informations qu'il a recueillies sur les organismes communautaires. La discussion est à suivre lors des prochaines réunions.	
<b>2. SQE</b>	La dernière tranche de la subvention de la MRC sera réduite puisque les dépenses encourues ont été moindres que le budget annoncé. Diane a corrigé le budget en tenant compte de cet ajustement.	
<b>3. GESTION DES SIGNALEMENTS</b>	Il n'y a pas eu de nouveaux signalements depuis la dernière réunion. James indique qu'un véhicule a coulé dans le lac.	
<b>4. PROJET</b>		
a) Pacte rural – plantes aquatiques	<p>Un étudiant est la ressource visée pour le projet des plantes aquatiques. Les entrevues par Michel, Élisabeth et Francine sont prévues avant la fin mars; 4 étudiants ont déjà appliqués sur ce poste.</p> <p>Pierre indique que puisqu'un projet peut être présenté pour obtenir une autre subvention à la caisse Desjardins, il suggère le projet des plantes aquatiques.</p>	
b) Méné d'herbe	Michel annonce que la conception du dépliant est complétée et qu'il ne reste qu'à l'approuver avant impression.	

Items	Description	Décision
c) Plaines inondables	Le projet est en route et les travaux auront lieu à l'automne 2015. Pierre indique que le projet de plaines inondables du Quilliams nécessite un budget important. Richard informe le CA que la fondation d'Hydro-Québec pourrait être intéressée par ce projet. Pierre indique que puisque le projet a été bien documenté au PIH, Richard pourrait faire des démarches auprès de la Fondation en environnement d'Hydro-Québec pour obtenir une subvention. Michel propose d'aider Richard dans ce dossier.	
<b>5. COCKTAIL DU 27 MARS (LOGISTIQUE)</b>	Richard Proulx a planifié l'évènement. Le cocktail « Lancement de la saison » aura lieu le 27 mars 2015 à l'Auberge Lakeview. Les invitations ont été transmises. Des réponses ont déjà été obtenues. Gary propose d'appeler personnellement un groupe de grands donateurs.	
<b>6. AGA DU 2 MAI</b>	L'AGA aura lieu samedi le 2 mai 2015. Diane a réservé la salle. La conférence est toujours à prévoir. Il semblerait que le guide pédagogique n'aurait pas été déployé en raison du changement de direction dans les écoles dans le secteur. D'autre part, une conférence de Mme Martineau traitant du projet des plaines inondables ou des bandes riveraines du lac pourrait être très intéressante. Denis indique que la conférence sur les services écologiques de Mme Patry de l'ACA pourrait aussi être considérée. Michel contactera Mme Martineau.	
<b>SECTION D : INFORMATION &amp; DISCUSSION</b>		
<b>1. PROJET DE CONFÉRENCES</b>	Elizabeth a contacté la responsable des conférences du Marais aux Cerises pour obtenir des informations sur le déroulement de leurs conférences. Après un sondage sur les journées préconisées dans le secteur de Magog, il s'est avéré que le mardi et le samedi étaient les journées les plus populaires. D'autre part, des conférences peuvent aborder des sujets être plus larges que le lac, soit des sujets connexes comme la faune, l'environnement ou autre. Enfin, ces rencontres peuvent varier de format, tel film documentaire ou activité d'exploration ou un atelier de travail par exemple sur les bandes riveraines ou randonnée en kayak sur le Quilliams. Le Marais aux Cerises collabore avec l'ONF.  En conclusion, Elizabeth désire faire un court sondage sur le site web. Pierre s'occupera de le publier.	
<b>2. PLAN STRATÉGIQUE VLB</b>	Discuté au point A.3.	
<b>3. MODIFICATION AU PLAN DE ZONAGE (AUBERGE LAC-BROME)</b>	Le plan de zonage a été révisé en août 2013.  Le samedi 11 avril 2015, il y aura une consultation publique pour les amendements au plan de zonage. Les sujets incluront modification de la bande riveraine à l'Auberge Quilliams afin de régulariser la situation, modification du règlement de zonage pour permettre un centre de réhabilitation sur la rue Victoria et diverses modifications au PIIA.	
<b>4. FISHER POINT (TÉTREAULT VS VLB)</b>	VLB a perdu dans la cause Tétreault vs VLB. Il est discuté que la modification du règlement serait plus profitable afin d'encadrer cette activité afin d'y greffer des mesures de mitigation ou d'atténuation pour les cas futurs.	
<b>5. STUKELY-SUD (OUVERTURE DE L'ANCIENNE MINE)</b>	Gary explique que l'exploitation de l'ancienne mine de Stukely-Sud pourrait reprendre. Gary préconise plutôt la création d'une réserve naturelle. Gary communiquera ultérieurement d'autres informations au sujet de la mine qui fait partie du bassin versant du lac Brome.	
<b>6. NOTION DE LA LIGNE DES HAUTES-EAUX (COLIBRIS)</b>	Pour faire suite à la demande de RLB au MFFP et au Centre d'expertise hydrique de s'impliquer dans le dossier, Pierre explique la réponse reçue à l'effet que le territoire	

Items	Description	Décision
	<p>concerné ne serait pas propriété de l'État rendant impossible une intervention réglementaire. Les définitions de la notion des hautes eaux diffèrent.</p> <p>Ligne des hautes eaux selon l'« environnement ».</p> <p>« La ligne des hautes eaux se situe à la ligne naturelle des hautes eaux, c'est-à-dire à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres ou, s'il n'y a pas de plantes aquatiques, à l'endroit où les plantes terrestres s'arrêtent en direction du plan d'eau ».</p> <p>Ligne des hautes eaux selon le « code civil », la ligne où le ruisseau sort de son lit et engendre des inondations.</p> <p><a href="http://banderiveraine.org/determiner-les-caracteristiques-du-site/definir-la-ligne-des-hautes-eaux/">http://banderiveraine.org/determiner-les-caracteristiques-du-site/definir-la-ligne-des-hautes-eaux/</a></p>	
<p><b>7. CONFÉRENCE SUR LES MILIEUX HUMIDES</b></p>	<p>Michel partage les informations reçues lors de la conférence sur les milieux humides. Le document obtenu pourra être consulté par les intéressés. Michel a transmis un lien pour obtenir les présentations.</p> <p>Michel résume également le projet de conservation en ceinture du parc régional de la Yamaska.</p> <p>La conférence de Mme Bérubé au sujet d'un projet de conservation à St-Bruno était également exceptionnelle.</p>	
<p><b>8. REPORT DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES</b></p>	<p>Le ministre de l'Environnement a annoncé récemment que le projet de loi sur la protection des milieux humides, projet qui devait être déposé le 1<sup>er</sup> avril 2015, sera reporté de 3 ans. Les milieux environnementaux ont été déçus par cette annonce.</p>	
<p><b>9. CERTIFICATION ECO-MARINAS</b></p>	<p>Denis indique qu'il existe une certification écologique pour les marinas. Cette classification se fait par l'AMQ (association maritime du Québec). Le guide disponible sur internet pourrait être porté à l'attention de la marina par le biais du comité CCE de VLB.</p> <p>L'assemblée ajoute que ceci pourrait s'appliquer au Camping des érables et Inverness. Pierre Beaudoin présentera ce guide au CCE.</p>	
<p><b>SECTION E : FERMETURE</b></p>		
<p><b>1. PROCHAINE RÉUNION</b></p>	<p>Le 11 avril de 9h00 à 12h00 aux bureaux de RLB.</p>	
<p><b>2. LEVÉE DE LA RÉUNION</b></p>	<p>Levée de la réunion à 12h00.</p>	